

## QUESTIONS CGT

- 1 - Chauffage atelier bâtiment 28  
 2 moyens de pulsation de l'air sont en place. L'air pulsé en aérien avec une bouche d'air en hauteur et l'air pulsé horizontal avec des bouches murales.  
 La pulsation de l'air en aérien est en panne, variateur de la turbine grillé.  
 La pulsation horizontale a été mise hors service, sans raison apparente.  
 Il a fait 13,5° le mardi 12 janvier, à l'usinage et au M88.  
 Dans le local du M88, la climatisation pulse de l'air froid !  
 Encore une fois, les salariés du bâtiment 28 n'ont pas les mêmes conditions de travail que ceux du bâtiment 4. Encore un bémol qui vient s'ajouter au reste de la morosité de ce bâtiment depuis le déménagement ou mise à la ferraille de différents moyens de productions.  
 Il est donc impossible de travailler correctement dans de telles conditions et il est incompréhensible que ces pannes perdurent depuis fin novembre 2009.  
 A quand la remise en état de ces installations ?

**R - Les importantes sollicitations des systèmes de chauffage imposées par des conditions climatiques exceptionnelles ont effectivement généré diverses pannes ou défaillances qui ont toutes été traitées.  
 D'une façon plus générale des diagnostics énergétiques ont été engagés sur l'ensemble du site pour traiter les priorités d'amélioration devant contribuer à une meilleure maîtrise de l'énergie lors de situation exceptionnelle, notamment pendant les périodes de grande chaleur ou de grand froid.**

- 2 - Chauffage atelier bâtiment 19  
 Comme pour le bâtiment 28, les températures enregistrées par les salariés sont descendues en dessous des 10°. Pourquoi qu'après l'avoir constaté, la hiérarchie a laissé faire sans adaptations (pauses par exemple) ?  
 Les installations étant dangereuses, les salariés pourront appliquer leur droit de retrait si la situation se renouvelait.

**R - Cf. réponse à votre question n°1.**

- 3 - Chauffage restaurant bâtiment 400  
 Il y fait beaucoup trop froid et déjeuner avec l'anorak ou la parka ne revêt rien d'agréable, surtout pour ce moment de coupure et de détente.  
 A quand des travaux pour avoir des conditions acceptables, aussi bien pour les convives que pour le personnel Eurest ?

**R - Cf. réponse à votre question n°1.**

- 4 - Chauffage général ateliers et bureaux  
 Y a-t-il des relevés effectués par grand froid ?  
 Le système de chauffage est-il correctement dimensionné ?  
 Pour la direction quelles est la température minimale pour travailler dans un atelier ou un bureau ?

**R - Cf. réponse à votre question n°1.**

- 5 - Distribution sandwiches Eurest sur le site  
 Quels sont les horaires de passage de la distribution par bâtiments ?  
 Y a t-il eu des modifications d'horaire par rapport au planning initial ?

**R - Compte tenu de quelques modifications d'horaires appliquées depuis le début de l'année à la demande de responsables de secteur, une information sera donnée pour l'ensemble des points de livraison.**

- 6 - Transports CUB  
 Combien de salariés sont venus retirer le formulaire d'abonnement annuel aux transports collectifs publics TBC (tram et bus de la CUB) pour l'année 2010 ?

**R - Aucun salarié n'est venu retirer un formulaire. Pour mémoire, les abonnements se font de date et non pas par année civile.**

- 7 - Fermeture de fin d'année (2009)  
 Combien de personnes et dans quels services, ont été présentes durant cette période ?

**R -**

Grpe	DAC	DAF	DGO	DGP	DRH	Total
Sce	AP	FC	OA	PS	HP	33
	6	5	1	2	2	
		FE	OH			
		1	2			

- 8 - Restaurant d'entreprise ou P'resto ?  
 Quand le panneau restaurant Snecma Propulsion Solide sera t-il remis à l'entrée du restaurant ?

**R - Un rappel est fait au chargé d'affaires. En effet, ce panneau retiré lors de la mise en place de la nouvelle signalétique doit être remis en place. Il précise notamment que le port d'un badge d'identification est obligatoire.**

- 9 - Formation management social  
 Combien de salariés «formés» ?  
 Sur ce nombre, combien d'I & C ?  
 Y a t-il des salariés non-cadres ayant ou devant subir cette «formation» ?

**R - Environ 270 personnes ont participé à ces formations.  
 80% des personnes formées sont Ingénieurs ou Cadres, 20% Non cadres.  
 Le cycle des formations se poursuivra dans quelques semaines, à raison de 1 à 2 formations par mois avant de s'intégrer dans les formations de plusieurs jours destinées aux nouveaux encadrants.**

- 10 - Odeurs sanitaires atelier bâtiment 4  
 Des odeurs récurrentes et nauséabondes sont signalées depuis plusieurs années. Quel constat et analyse sont fait par les moyens généraux et quand des travaux seront réalisés ?

**R - Nous prenons en compte votre remarque et nous ouvrons une demande d'intervention (DT/DI) pour une vérification des réseaux.**

## 11 - Primes à l'objectif 2009

Quel est le montant global des primes à l'objectif 2009 distribuées pour la soixantaine de salariés IIBs et plus ?

**R - Comme déjà précisé à de multiples reprises en Comité d'Entreprise, sont concernées par les rémunérations à part variables les cadres supérieurs ou égales à la position 3BS.**

**La part variable peut représenter jusqu'à 10 % de la rémunération annuelle brute quand les objectifs sont atteints à 100 %, 70 % au titre des objectifs individuels, 30 % au titre des objectifs de la société".**

## 12 - Primes exceptionnelles fin 2009

Des primes venues d'on ne sait où ont arrosé différents salariés.

Quel est le montant global de ces primes et concernant combien de salariés ?

Quels montants mini et maxi ?

Sur quels critères, sur quels projets ou programmes ont été récompensés ?

Pour la CGT la reconnaissance des efforts passe par de véritables augmentations générales et non par des primes individuelles distribuées à la tête du client.

**R - Dans le cadre du chantier reconnaissance des efforts, le groupe de travail avait préconisé qu'un budget soit alloué aux chefs de département et responsables d'UPA pour reconnaître les efforts individuels. Cette information a été présentée en Comité d'entreprise et les primes allouées sont une déclinaison des propositions du groupe de travail. Les primes étaient liées à une implication personnelle et non à une récompense collective. De ce fait, la reconnaissance n'était pas liée à un projet ou un programme.**

## 13 - Prime réparation BJR

Sur quels critères, pour combien de salariés et pour quels montants (global, mini et maxi) ?

**R - Cf. votre question n°12.**

## 14 - Report JRTT 2009

Combien de jours de RTT ont été reportés, et pour combien de salariés ?

Quand ces jours apparaîtront-ils dans Gestor ?

**R - Toutes les demandes de reports reçues ont été traitées.**

**1151 jours ont été reportés pour 231 salariés.**

**Dans Gestor Intranet, l'acquisition des jours de RTT 2010 correspond à :**

**Nbre de jours RTT acquis en 2010 + Solde de RTT 2009.**

## 15 - Accès Gesmod

Suite à notre question du mois dernier concernant les droits d'accès à Gesmod, une étude d'impact sur les 2 applicatifs GESTOR/GESMOD devait être réalisée par l'éditeur (GFI). Où en est cette demande ?

**R - La demande d'étude d'impact présentée en comité SIRH le 15 janvier 2010 n'a pas été retenue.**

16 - Circuit-court

Les récompenses idées circuit-court se font au travers de bons d'achats individuels. Mis à part ces bons d'achats, y a t-il d'autres moyens de gratifications ?

Comment sont composés les groupes, et qui décide au nom des dits groupe le mode de gratification et de répartition ?

**R - Le processus de valorisation de L'Innovation participative et la Propriété Intellectuelle ( MPA08-02 et MPA08-03)**

**Les circuits courts: en 2009 1282 idées valorisées 728 personnes gratifiées**

**Les circuits courts concernent des idées simples destinées à améliorer le poste de travail et /ou l'exercice de la fonction de manière collective ou individuelle au sein d'une équipe.**

**Ces circuits courts impliquent des décisions et réalisations rapides, le fichier de recueil est disponible sous intranet à tout le personnel Snecma Propulsion Solide.**

**L'idée pour donner lieu à gratification doit être mise en oeuvre.**

**Les dossiers Créativité: en 2009 21dossiers présentés 61 personnes gratifiées**

**Dans un dossier créativité, Il est nécessaire de démontrer ce qui existe déjà, les caractéristiques de l'innovation et les avantages concrets qu'elle apporte, le support est disponible sous intranet à tout le personnel Snecma Propulsion Solide.**

**Le nombre de dossiers Créativité présentés par une même personne est illimité. Un dossier peut être individuel ou collectif sans limitation du nombre des auteurs.**

**Le rédacteur d'un dossier doit s'assurer que tous les participants ayant eu un rôle significatif figurent bien en tant qu'auteurs.**

**Les auteurs peuvent appartenir à un même Secteur de l'entreprise ou à des secteurs différents.**

**Le dossier Créativité est examiné et validé par la hiérarchie en relation avec le Correspondant Créativité du Secteur.**

**Le dossier est présenté au Comité Propriété Intellectuelle et Innovation qui statue sur l'intérêt technique et économique de l'innovation pour Snecma Propulsion Solide.**

**Ce même Comité décide de la recevabilité du dossier et en déduit une gratification pour les innovateurs suivant la grille d'évaluation.**

**Les Déclaration d'invention - Brevet : en 2009 14 nouveaux Brevets déposés - 24 dossiers valorisés**

**L'inventeur remet au Bureau Innovation via le Correspondant Créativité de Secteur sa Déclaration complétée et signée format papier, disponible sous intranet à tout le personnel Snecma Propulsion Solide.**

**L'invention peut être issu de groupes de travail ou de groupes de progrès. La Déclaration d'invention est examinée par le Bureau Innovation qui l'enregistre, instruit le dossier et le soumet au Comité Propriété Intellectuelle et Innovation.**

**Dans l'année suivant la date de dépôt de Brevet (date d'enregistrement de l'Office des Brevets ) le dossier peut être valorisé :**

**Le dossier Brevet est présenté au Comité Propriété Intellectuelle et Innovation qui statue sur l'intérêt technique et économique de l'invention pour Snecma Propulsion Solide, ou pour le Groupe SAFRAN. Ce même Comité décide d'une gratification pour les inventeurs selon la grille d'évaluation « Brevet ».**

**Dans un délai de 5 ans maximum après le dépôt du brevet et sur demande des intéressés, le dossier Brevet peut être re-examiné en Comité Propriété Intellectuelle et Innovation en vue de l'attribution d'une prime exceptionnelle aux inventeurs. Celle-ci est liée aux gains réalisés, et matérialisés par un bilan économique validé.**

17 - Organisation achats groupe (Safran purchasing !)

Quel impact en terme social pour les salariés des achats de SPS ?

**R - Cette organisation a fait l'objet d'une présentation au Comité d'Entreprise du mois de décembre dernier.**

**Les personnels du service achats hors production ont été rencontré à deux reprises :**

- **le 16 décembre 2009 après-midi, pour une présentation des planches (CE)**
- **le 12 janvier 2010, pour formuler des questions et échanger sur le sujet afin de permettre à chacun de se positionner le moment venu.**

**Ce projet permettra également à ceux qui le souhaitent d'évoluer vers les nouveaux postes qui seront créés au sein de la nouvelle structure Safran Purchasing.**

18 - Nouveaux distributeurs d'eau

Nos questions de juin et juillet 2009 dénonçaient les risques sur la santé avec l'emploi de bonbonnes d'eau fabriquées en bysphénol A.

Les nouveaux distributeurs non reliés sur le réseau d'eau potable, sont toujours équipés de bonbonnes en bysphénol A.

Nous redemandons que comme fait dans différentes collectivités et par application du principe de précaution le remplacement de ces bonbonnes.

**R - Nous prenons en compte votre remarque et nous allons demander à notre fournisseur la composition des bonbonnes, d'autre part nous vous confirmons que l'objectif est le raccordement de toutes les fontaines du centre 7 sur le réseau CUB et ce pour fin 07/2010 au plus tard.**

19 - Eclairage parking extérieur

Suite à notre question du mois dernier, et pour des raisons de sécurité, nous demandons que la réparation des éclairages défectueux sur le parking extérieur soit réalisée le plus rapidement possible.

**R - Après inspection, trois ampoules sont à remplacer et le seront sous 15 jours maximum.**

**D'autre part, concernant l'éclairage du cheminement piétons entre le restaurant et le Comité d'Entreprise nous vous informons qu'il est en cours de dépannage.**

20 - Salaires 2010

Quand débiteront les NAO ?

**R - A ce jour, aucune date de négociation n'est arrêtée. Le calendrier devrait être établi dans les prochains jours.**

21 - Vestiaires - sanitaires et douches

Quand sera présentée l'opération globale 2010 des services industriels afin d'établir un plan pluriannuel de remise à niveau des sanitaires - douches du site qui doit en 2010 ?

**R - La réfection des sanitaires douches du bâtiment 19 est programmée pour 2010, d'autre part une opération de petits travaux d'entretien va être engagée dans le trimestre à venir pour l'ensemble des sanitaires.**

22 - Bâtiment 26

Une réparation générale de la toiture est-elle envisagée afin de pallier au problème récurrent de gouttière existant depuis des années ?

**R - Nous engagerons en 2010 une demande d'expertise de cette toiture en tôle aluminium.**

23 - Atelier bâtiment 4

Près de l'entrée des chariots élévateurs, une cloison légère vitrée de séparation brinqueballe fortement alors qu'elle supporte une canalisation d'air comprimé. Nous demandons que soit effectuée la remise en état.

Quand seront rajoutés les éclairages supplémentaires de la zone des tours parallèles Cazeneuve ?

Au niveau de l'éclairage général de l'atelier, nous demandons le remplacement des lampes sodium grillées et de celles en fin de durée de vie.

**R - Votre question a été transmise au responsable du secteur.**

24 - Atelier bâtiment 28

Au niveau de l'éclairage général de l'atelier, nous demandons la réparation du réseau électrique qui ne cesse de disjoncter.

Concernant le module 14 M88, le monteur travaille en situation de travailleur isolé. Quelles dispositions sont mises en place par rapport à cette situation ?

Dans ce même module, la poignée de porte vitrée extérieure présente un risque de coincement des doigts. Nous demandons son remplacement par une poignée plus sécurisée.

**R - Votre question a été transmise au responsable du secteur.**

25 - Vidanges bacs machines-outils

Ce contrat de travaux connexes (vidanges, niveaux, remplissage) assurés jusqu'à lors par Onet a pris fin au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Depuis, il n'y a pas de solutions de remplacement mise en place. Quand le remplaçant sera-t-il connu et comment les ateliers procèdent-ils en attendant ?

**R - La solution de remplacement sera en place dès la semaine prochaine , une réunion de passage de consignes est prévue ce jour.**

## 26 - Pannes micro ordinateurs

Quel est le bilan 2009 par bâtiments des changements de l'alimentation sur le parc micro ordinateur du site ?

Bâtiment	Nbre de micros	Nbre de changements d'alim.
1-2000		
2		

Etc.

**R - Pour un parc de l'ordre de 2 000 postes (fluctuations liée aux livraisons et réformes en cours d'année) nous avons procédé en 2009 au remplacement de 350 alimentations électriques.**

## 27 - Absences sur plage fixe

Sur la dernière période de 4 semaines calendaires (en fin de semaine 52), combien de salariés se sont vus retirer de l'argent à cause d'absence sur plage fixe et par plage de temps ?

Plage	Nbre de retenues	Nbre de salariés différents
1 à 5 min.		
5 à 10 min.		
10 à 15 min.		
15 à 30 min.		
+ de 30 min.		

**R -**

Plage	Nbre de retenues		Nbre de salariés différents	
	Le Haillan	Caepe	Le Haillan	Caepe
<b>1 à 5 min.</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>1</b>
<b>5 à 10 min.</b>	<b>26</b>		<b>13</b>	
<b>10 à 15 min.</b>	<b>22</b>		<b>16</b>	
<b>15 à 30 min.</b>	<b>29</b>		<b>15</b>	
<b>+ de 30 min.</b>	<b>77</b>	<b>12</b>	<b>45</b>	<b>5</b>

## 28- Entrées / sorties de personnel SPS

Quel est le nombre de personnes ayant quitté la société entre le 1/01/2009 et le 31/12/2009, et pour quels motifs ?

Quel est le nombre de personnes étant entré dans la société entre le 1/01/2009 et le 31/12/2009, sous contrat SPS avec une précision sur contrats en CDI et CDD ?

**R - Les informations relatives aux entrées et sorties de personnels relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.**

**Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 16 décembre dernier.**

- 29- Démissions ATA  
Combien ayant démissionné, sont encore présent sur le site ?  
Combien de démissions ont été enregistrées :  
En 2009 ?  
Combien de nouvelles démissions sont prévues et estimées :  
pour 2009 ?

**R - A ce jour, 17 personnes ont démissionné et sont encore présentes, 54 démissions ont été enregistrées en 2009 et 57 personnes ont demandé un dossier et pourraient faire valoir une démission.**

30 - Forfait jour

Nombre total d'ingénieurs et cadres en activité à ce jour ? **440**

Sur ce nombre :

Combien sont sans référence horaire ? **11**

Combien sont adhérents au forfait jour ? **242**

Combien sont assujettis au régime horaire ? **187**

Combien de salariés non cadres sont au forfait jour (niveau VI, ...) ? **1**

Combien de salariés depuis le début 2009 ont demandé à changer de régime horaire ? **0**

- du régime horaire vers le forfait jour ?

- du forfait jour vers le régime horaire ?

Combien de salariés depuis le début 2009 ont changé de régime horaire ? **19**

- du régime horaire vers le forfait jour ? **19**

- du forfait jour vers le régime horaire ? **0**

Combien de demandes, combien de refus ? **0**

**R -**

31 - Embauches ingénieurs et cadres

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

Combien d'embauches d'ingénieurs et cadres ? **2**

Sur ce nombre :

Combien au forfait jour ? **1**

Mutés du Groupe ? **1**

Embauchés de l'extérieur ? **0**

Combien au forfait heures ? **1**

Mutés du Groupe ? **0**

Embauchés de l'extérieur ? **1**

**R -**

32 - Précaires et détachés (1)

Combien de salariés précaires (intérim et CDD) et combien de détachés au 31/12/2009 ?

**R - Les informations concernant les intérimaires, les contrats à durée déterminée et les détachés, relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.**

**Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 16 décembre dernier.**

33 - Précaires et détachés (2)

Combien de contrats précaires se sont transformés en CDI SPS :

- sur le mois écoulé ?

- en cumul sur l'année 2009 ?

Combien de salariés précaires ont été remerciés (fin de mission) :

- sur le mois écoulé ?

- en cumul sur l'année 2009 ?

**R - Les informations concernant les intérimaires, les contrats à durée déterminée et les détachés, relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.**

**Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 16 décembre dernier.**

34 - Lettres d'avertissement

Depuis la dernière réunion des DP du 17/12/2009, y a-t-il eu des salariés ayant reçu une quelconque sanction ?

Combien de lettres de mise en garde ?

Combien de lettres de convocation à un entretien disciplinaire ?

Combien d'avertissement et/ou de mise à pied disciplinaire ?

**R - Deux pour absence non justifiée.**

35- Questions diverses

36 - Date de la prochaine réunion ?

**R - La prochaine réunion aura lieu le 18 février 2010 à 9 heures.**

## QUESTIONS SUD

### 1 - CDD

Combien de CDD présents sur le site à ce jour ? (détail par UPA et par secteurs d'activités)

**R - Les informations concernant les contrats à durée déterminée relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.**

**Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 16 décembre dernier.**

### 2 - Intérim

Combien d'intérim présents sur le site à ce jour ? (détail par UPA et secteurs d'activités)

**R - Les informations concernant les intérimaires relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.**

**Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 16 décembre dernier.**

### 3 - Détachés

Combien de détachés présents sur le site ? (détail par UPA et par secteurs d'activités)

**R - Les informations concernant les détachés relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.**

**Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 16 décembre dernier.**

### 4 - Solidarité

Nous réclamons l'embauche de tous les précaires occupants des postes pérennes présents sur le site.

**R - Il n'est pas prévu d'embaucher tous les salariés temporaires.**

*Les réponses apportées par la direction en décembre ne sont pas satisfaisantes,*

*La prévoyance concerne les salariés de bordeaux, nous exigeons une réponse à nos questions.*

### 5 - Prévoyance 1

Quel a été le montant global (en Euros) des cotisations salariales au mois de janvier 2009 pour le «Petit Risque» ?

**R - Pour permettre la compréhension du nouveau dispositif de prévoyance mis en place au mois de juillet dernier, nous avons répondu de façon détaillée à vos questions bien que dans le cadre de l'accord Groupe une commission de suivi ait été définie, commission à qui il appartient de vérifier la bonne application de l'accord, la répartition faite des différentes contributions (CE et employeur) ainsi que les évolutions des prestations et cotisations dans un contexte de réduction de la couverture de la Sécurité Sociale.**

**Nous nous tenons à la disposition de cette commission pour apporter les éclairages complémentaires qui ne sauraient être trouvés au niveau du groupe. Sur la base des cotisations annuelles payées par les personnels en référence aux éléments connus au mois de juin 2009, la répartition de la contributions CE et la part restant à la charge de l'entreprise ont été déterminées au prorata de façon à ce qu'aucun salarié ne paie davantage pour le nouveau régime qu'il ne payait avant sa mise en place, et ceci en prenant en compte une part de 0,38% de la masse salariale au titre de la contribution CE.**

6 - Prévoyance 2

Quel a été le montant global (en Euros) des cotisations salariales au mois de juillet 2009 pour le «Petit Risque» (hors compensation patronale, c'est-à-dire en tenant compte des codes MU0 à MU5 sur les bulletins de paie) ?

**R -**

7 - Prévoyance 3

Quel a été le montant global (en Euros) des cotisations salariales au mois de janvier 2009 pour le «Gros Risque» ?

**R -**

8 - Prévoyance 4

Quel a été le montant global (en Euros) des cotisations salariales au mois de juillet 2009 pour le «Gros Risque» (code 750 à 752 sur les bulletins de paie) ?

9 - Prévoyance 5

Quel est le nombre de salariés ayant opté pour la formule :

- Isolé
- Duo+
- Famille

Quel est le nombre de salariés ayant opté pour l'option Santé+

**R -**

10 - Prévoyance 6

Votre réponse à la question SUD n°8 des DP le Haillan d'octobre 2009 nécessite des compléments d'informations

Rappel de la question et de la réponse

- 8 - Bulletin de paie  
 Nous demandons à connaître la formule de calcul de la ligne :  
 Code 11 L «compens.prévoyance»  
 Quelle est la clé de répartition entre comité d'entreprise et Sncma Propulsion Solide ?

R -

**Rubrique "11L" sur bulletin de paie =**  
 Coût de la prévoyance après 01/07/2009  
 - Coût de la prévoyance avant le 01/07/2009  
 - Contribution du CE à partir du 01/07/2009  
 +CSG/CRDS sur la contribution du CE  
**le tout ramené en brut (tx moyen de charges 23%)**

**Exemple pour un salarié ayant une cotisation isolé sans option**

<b>Salaire de référence =(a+b+c+d)</b>	<b>3553,94</b>
(a) Appointement au 01/07/2009	2779,91
(b) Ancienneté	444,79
© ASE	25,54
(d) Allocation annuelle mensuelle	303,7

Cotisations avant le 01/07/2009	Total Cot	TA	Montant
Santé + gros risques sur TA	0,79	2859	22,59
Santé + gros risques sur TB	1,29	695	8,96
<b>Total</b>			<b>31,55</b> (1)

Cotisations depuis le 01/07/2009	Total Cot	TA	Montant
Santé + gros risques sur TA	0,96	2859	27,45
Santé + gros risques sur TB	1,21	695	8,41
<b>Total cotisations</b>			<b>35,86</b> (2)
<b>Forfait isolé</b>			<b>15,71</b> (3)
<b>Total = (2) + (3)</b>			<b>51,57</b> (4)

**Ecart entre nouvelle - ancienne cotisation (4)- (1)** **20,01**

Contribution du CE avant 01/07/2009 (0.34% du salaire de référence) 12,08

**Contribution CE après le 01/07/2009 (Rubrique de paie "COE")** **11,48** 57% de l'écart  
*calculée en masse = contribution du CE à 0.34%/Ecart global entre le coût avant et après de la prévoyance)*

Compensation employeur en net (non visible sur Bulletin de paie) 8,54 43% de l'écart

CSG/CRDS (8%) sur contribution du CE (non visible sur bulletin de paie) 0,92

**Compensation employeur (Rubrique paie "11L") =**  
 Ecart - Contribution CE à partir du 01/07/2009  
 + CSG/CRDS sur contribution CE ramené en brut **12,28** (montant brut)

- Nous souhaitons connaître tous les codes du bulletin de paie, accompagnés de leurs désignations, entrant dans le salaire de référence utilisé pour le calcul de la contribution du CE et de la compensation salariale payée par l'employeur.
- En juillet, un document joint au bulletin de paie et intitulé « Nouvelle Prévoyance Groupe : les incidences sur le bulletin de paie » précise pour la compensation Prévoyance que « le calcul est effectué, pour les cotisations anciennes et nouvelles, sur la base de la moyenne des éléments permanents de rémunération\* perçus au cours du premier semestre 2009 ».
- \* voir première question
- Comment les salariés peuvent-ils vérifier la validité du montant individuel de la participation du CE ?
- Quelle est la formule de calcul de la participation individuelle du CE utilisée par l'employeur et inscrite sur le bulletin de paie ?
- Quel est le document officiel utilisé par l'employeur pour calculer la participation individuelle du CE dès juillet 2009?

R -

## 11 - Prévoyance 7

L'accord SMI (ancien accord) n'existe plus depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Cependant, au cours de l'année 2009, deux réunions de la Commission de gestion se sont tenues (14 mai 2009 et 1<sup>er</sup> décembre 2009).

Après le 1<sup>er</sup> juillet 2009, toutes les informations relatives à l'ancien accord ont disparu de l'Intranet.

Nous demandons la réactivation sur l'intranet des informations relatives à l'ancien accord avec notamment la publication des comptes rendus des deux dernières réunions mentionnées ci-avant.

**R - Dans le passé, à réception des comptes rendus de réunion de l'ancienne commission, nous procédions à leur mise sous intranet. Sauf erreur de notre part, le compte rendu de la réunion de décembre ne nous pas été adressé. Aussi, pour éviter toute équivoque ou confusion entre les différents régimes, nous ne prévoyons pas réactiver la partie du site intranet en relation avec l'ancienne couverture frais de santé. Par ailleurs, nous vous précisons que la réunion du mois de décembre avait pour but de préparer la clôture des comptes.**

12 - Prévoyance 8

Dans l'ancien accord prévoyance, une indemnité pour frais funéraires était attribuée pour les salariés et ayant droits. Où apparaît cette indemnité dans le nouvel accord ?

**R - Nous confirmons notre réponse du mois dernier, l'indemnité pour frais funéraires des salariés qui décèdent est incluse dans les capitaux décès versés aux bénéficiaires déclarés. Par contre, pour les autres bénéficiaires de la couverture frais de santé, ceux-ci n'ayant pas de couverture gros risque dans le régime de prévoyance, une indemnité est prévue.**

13 - Prévoyance 9

Les cotisations prévoyance vont-elles augmenter en 2010 ?

**R - Pour prendre en compte les évolutions de réglementation de la sécurité sociale en matière de remboursements, une revalorisation des cotisations est inévitable. Le moment venu, HR assurera la communication explicative à l'ensemble des personnels.**

14 - Vaccin H1N1

Dans le cadre du plan vaccination prévu par l'entreprise et au regard des cas de maladies et des décès déclarés suite à la vaccination nationale (Risque de Syndrome Guillain-Barré SGB, Une femme vaccinée perd son bébé, etc. ).

Si des cas similaires devaient apparaître suite à la campagne de vaccination organisée par Snecma Propulsion Solide seraient-ils considérés comme des accidents de travail ?

Quel serait la responsabilité de l'entreprise ?

**R - Il convient de rappeler que l'entreprise n'est pas à l'origine de cette proposition, elle assurera dans des conditions qui restent à préciser le service que lui demanderont les pouvoirs publics.**

15 - Masque Protection

Que compte faire la direction des 40 000 masques de protection approvisionnés en prévision de la grippe H1N1 ?

Quelle est la date limite d'utilisation des masques ?

**R - Les différents masques approvisionnés ont été choisis parce que compatibles d'une utilisation dans les ateliers.**

## 16 - Chauffage Cantine

Il y a eu plusieurs pannes de chauffage au restaurant d'entreprise lors des dernières semaines,

Que compte faire la direction en terme de maintenance préventive et quelle solution palliative sera mise en place «immédiatement» lors de la prochaine panne ?

**R - Cf. réponse à la question CGT n°1.**

17 - 1<sup>er</sup> Mai et Ascension condamnation de Snecma Propulsion Solide

Suite à la victoire de sud métaux 33 au tribunal la direction a t elle fait appel de sa condamnation ?

**R - Nous vous confirmons avoir fait appel de cette décision de justice.**

## 18 - Date de fermeture d'été

Quelle est la date de la fermeture d'été 2010 ?

**R - Ce point est à l'ordre du jour du CE de janvier 2010. les semaines 30 31 et 32 devraient être fermées.**

## 19 - JRTTE

Nous demandons la mise en place immédiate des semaines 12 semaines (valeur minimale) ouvertes à RTTE

**R - Il est pris note de votre demande et les instructions nécessaires seront données**

## 20 - Contrôle des véhicules.

Depuis quelques temps le contrôle des véhicules à la sortie du centre s'effectue directement après la barrière.

Cela engendre une file d'attente importante lors de la sortie des équipiers, des problèmes de sécurité pour le gardien et la personne contrôlée.

Nous demandons que les contrôles s'effectuent comme par le passé quelques mètres après la barrière.

**R - Nous faisons le nécessaire pour que les contrôles se fassent en s'arrêtant quelques mètres après la barrière.**

## 21 - Questions diverses

## 22 - Date de la prochaine réunion

**R - La prochaine réunion aura lieu le 18 février 2010 à 9 heures.**